

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Rue du Lac : un futur aménagement présenté aux riverains



Des riverains ont découvert le futur aménagement.

Une quarantaine de riverains se sont réunis à la mairie pour découvrir le futur aménagement de la rue du Lac. Le projet, axé sur la mobilité douce et la végétalisation, doit transformer l'axe en zone de rencontre sécurisée.

Ils étaient une quarantaine de personnes, samedi, dans la salle de réunion de la mairie, tous riverains de la rue du Lac, venus découvrir le futur aménagement de la voie et de ses annexes. Pour cela, ils avaient en face d'eux une représentante du bureau d'études Consilium, de Charmes, et une autre du bureau Sens et Paysage, de Xertigny.

• **Vitesse limitée à 20 km/h**

D'entrée, chacun pouvait être rassuré : l'aménagement prévu aura pour but, outre l'amélioration de cet axe, de créer une ambiance paysagée et adaptée à ses besoins. En un mot, la rue du Lac devrait devenir une zone de rencontre, avec une mobilité dense où cyclistes, piétons et automobilistes auront droit de passage.

Cet aménagement passera par la végétalisation des abords, l'aménagement de places de stationnement et la gestion des eaux. La représentante de Consilium a insisté sur la volonté « de faire de cette rue une promenade habitée en organisant des places de stationnement, mais aussi en réalisant des plantations adaptées aux endroits, en créant des accès pour les poubelles et les services comme les sapeurs-pompiers. Cette route sera limitée à 20 km/h afin que la sécurité soit totale ». Elle a ensuite expliqué que des pavés marqueront l'entrée de cette zone de rencontre et que, sur toute la longueur, un côté accueillera des trottoirs tandis que

l'autre sera constitué de talus arborés. Les intersections seront mises en valeur par des revêtements pavés.

Il a également été question des matériaux utilisés : en plus des pavés, des bancs et des poubelles seront installés, ainsi que des candélabres. La partie végétalisation comprendra des pelouses agrémentées de bulbes, des massifs de grandes plantes et de vivaces, des arbustes diversifiés et des cépées. La présentation s'est conclue par une invitation aux riverains à tailler leurs haies empiétant sur le domaine public.

Des questions ont été posées par le public, qui, dans l'ensemble, est reparti satisfait.

• **Le projet d'aménagement en chiffres**

4 mètres de largeur de route ; 23 places de parking ; 4 bancs ; 5 zones pavées ; 2 aires de rassemblement de poubelles ; 27 arbres plantés ; 2 zones piétonnières. En 2025, diagnostic et avant-projet ; en 2026, étude projet, demandes de subventions et début des travaux ; fin 2026-début 2027, fin du chantier.